

École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
24 février 2026 à 19 h 00.
Au local d'anglais.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Laurence C. Roger, parent
Madame Emmanuelle Dion, parent
Madame Sophie Fournier, parent
Madame Jessica Létourneau, parent
Monsieur Samuel Tremblay, parent
Madame Marie-Josée Fecteau, enseignante
Madame Isabelle Lachance, enseignante
Madame Martine Perron, enseignante
Madame Catherine Poirier-Bisson, parent
Madame Nadine Dallaire, éducatrice service de garde
Madame Claude Grimard, orthopédagogue

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Madame Mélanie Lanouette, directrice

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

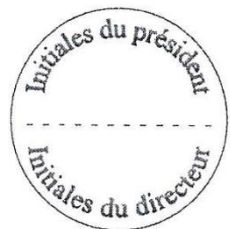
Madame Eliane Rioux, responsable du service de garde
Madame Andréanne Lussier, directrice de la maison des jeunes

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

La directrice, Madame Mélanie Lanouette, et la présidente, Madame Emmanuelle Dion, accueillent les membres.

2. PRISES DE PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Madame Mélanie Lanouette, et la présidente, Madame Emmanuelle Dion, constatent le quorum et ouvre la séance à 19h02.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

CE 25/26-023

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 8.3 sera reporté à la prochaine séance du 31 mars 2026.

Il est proposé par Madame Martine Perron, appuyé par Madame Emmanuelle Dion, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2026

Il est proposé par Madame Emmanuelle Dion, appuyé par Madame Nadine Dallaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la dernière séance soit adopté tel que corrigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Mot de la présidente

Aucune communication à transmettre.

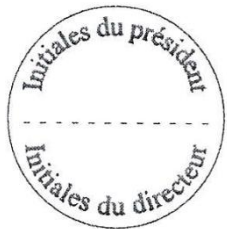
6.2 Mot du représentant au comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parent depuis la dernière séance.

6.3 Mot de la direction

La directrice nous informe des diverses activités qui se sont déroulées en février.

Du 16 au 20 février, c'était la semaine de la persévérance scolaire. A cette occasion, les élèves ont reçu deux feuilles et ont été invités à écrire, sur chacune des feuilles de l'arbre ce en quoi il persévère.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

L'équipe-école prépare l'activité récompense du 31 mars et du 2 avril.

L'équipe-école révisé les plans d'intervention en prévision de la fin de la 2^e étape.

Il y aura 3 nouveaux élèves qui arriveront après la relâche.

Le projet phase 3 de la cour d'école, soit le projet « Courir avec le sourire » se poursuit. L'école et le Centre de services recevront les soumissions le 27 février.

La fête de l'hiver s'est déroulée le 19 février. Les élèves ont vraiment apprécié. Certains enfants n'avaient jamais mangé de la tige d'érable. Un comité s'occupait de diverses activités dans la cour.

Il y a eu beaucoup d'activités culturelles, telles que les ateliers BD et diverses sorties au musée.

6.4 Mot des membres du personnel

Les membres du personnel présentent diverses activités qui se sont déroulées en février.

Les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans ainsi que les élèves de 2^e année ont fait une sortie au musée des Beaux-arts.

Les élèves du préscolaire 4 ans exploraient le thème des châteaux et princesses et on fait un projet.

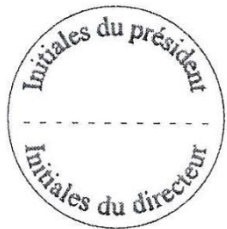
Les élèves du préscolaire 5 ans exploraient le thème du corps humain. Ils ont conclu ce thème avec une activité spa. Ça s'inscrit dans les apprentissages liés à la relaxation et au bien-être.

Les élèves de 1^{ère} année ont reçu la visite d'Isabelle Côté qui est venue leur raconter une histoire dans laquelle les élèves y jouaient un rôle.

Les élèves de 2^e année exploraient le thème des animaux.

Les élèves de 3^e et 4^e année poursuivent les ateliers d'échecs.

Les élèves de 6^e année sont allés au Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Il y a eu plusieurs évaluations de fin d'étape pour les élèves de 2^e et 3^e cycle.

Il y a eu la journée de la gentillesse. Chaque élève recevait une qualité qui le représentait et la portait sur une étiquette tout au long de la journée.

6.5 Mot du service de garde

L'équipe du service de garde s'est inspiré de la période des jeux Olympiques pour animer les sorties extérieures avec des épreuves en équipe. Les élèves ont beaucoup aimé.

Le service de garde proposera des ateliers de macramé et du soccer pour les élèves de 4^e à 6^e au retour de la semaine de relâche.

L'activité récompense du service de garde a eu lieu le 24 février. Les classes choisissaient un dessert spécial, tel que de la crème glacée, des sundaes ou des smoothies.

Il y a un dîner nomade le 25 février.

La période d'inscription au service de garde pour l'année 26-27 sera du 2 au 13 mars.

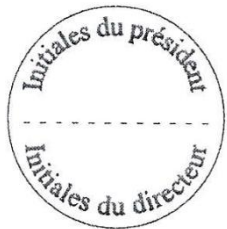
7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Protocole des mesures de contrôle et de contention

La directrice présente le protocole des mesures de contrôle et de contention. Il est obligatoire, à partir de cette année, que les écoles présentent leur protocole école. Il y a peu de cas à risque dans l'école, mais il y a toujours un risque qu'une situation survienne. Dans cette situation, il est important que les membres du personnel sachent ce qu'ils ont le droit de faire et comment bien intervenir. La directrice a présenté le plan aux membres du personnel le 20 février et aux membres du service de garde le 25 février. Le protocole découle du cadre de référence du Ministère de l'Éducation.

7.2 Suivi des inscriptions 26-27

En date du 24 février, voir ci-contre le nombre d'inscriptions pour l'école La Martinière. Il n'y a aucune demande de changement d'école (DCE) dans le nombre d'inscription. Ces derniers pourront faire une demande éventuellement et auront une réponse vers le 16 août. L'inscription pour la clientèle 4 ans s'effectuera du 23 avril au 1^{er} mai. Vers le 20 avril, le nombre de classe sera défini par le centre de services pour les affectations du personnel.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Maternelle 5 ans : 44	2 ^e année : 52	4 ^e année : 32	6 ^e année : 37
1 ^{ère} année : 41	3 ^e année : 51/54	5 ^e année : 43	

7.3 Retour sur la grille-matière

La directrice présente la grille-matière selon les temps prescrits du régime pédagogique en indiquant les durées et les spécialités.

7.4 Fête de fin d'année 2026

La fête de fin d'année sera le 22 juin. Il y aura des jeux gonflables, un dîner et un dessert.

8. POINTS DE DÉCISIONS

8.1 Grille-matière 2026-2027 pour l'anglais intensif en 6^e année

La directrice présente la grille-matière et le calendrier pour les alternances entre les groupes pour les élèves de 6^e année pour l'anglais intensif.

Il est proposé par Madame Catherine Poirier-Bisson, appuyé par Madame Emmanuelle Dion et résolu :

QUE la grille-matière 2026-2027 pour l'anglais intensif soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.2 Acte d'établissement

La directrice informe que l'acte d'établissement demeurera le même en 26-27.



Il est proposé par Monsieur Samuel Tremblay, appuyé par Madame Sophie Fournier et résolu :

QUE l'acte d'établissement soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE25/26-025

CE25/26-026

	 <p style="text-align: center;">PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement</p> <p>École La Martinière</p>
<p>N° de la résolution ou annotation</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE</p>
<p>CE25/26-027</p>	<p>8.3 Calendrier et répartition des étapes 26-27</p> <p>Point reporté.</p> <p>9. VARIA</p> <p>Aucun autre sujet n'est discuté lors de la séance.</p> <p>10. DATE DES PROCHAINES SÉANCES</p> <p>La date de la prochaine séance du conseil d'établissement est mardi le 31 mars 2026 à 19h.</p> <p>11. LEVÉE DE LA SÉANCE</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Catherine Poirier-Bisson, appuyé par Madame Sophie Fournier et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée, à 20h02.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(signature) Emmanuelle Dion (présidente)</p> <p style="text-align: center;">(signature) Mélanie Lanouette (directrice)</p>